

SEMINAIRE DE FORMATION DE FORMATEURS
Kinshasa – République démocratique du Congo
du 10 au 12 septembre 2014

Accompagnement du guide méthodologique d'aide à la mise en œuvre des conventions fiscales internationales

Cas pratique 1 : organisation et structures

1. Votre pays vient de conclure sa première convention fiscale. Vous êtes chargé de la mise en œuvre de celle-ci. [Groupe 1 des schémas repris dans 3.4](#)

- *Quelles procédures mettez-vous en place ?*

Proposition de réponse : En dehors de créer les structures nécessaires, (ne pas oublier de nommer quelqu'un autorité compétente si une délégation est souhaitable) repris dans le schéma du groupe 1, il faut aussi mettre en place des procédures (partie 2). Par exemple : comment traiter l'échange de renseignements, des formulaires type, créer des attestations et formulaires garantissant l'application de la convention,...

- *Quel degré de priorité donnez-vous à chaque procédure mise en place ?*

Proposition de réponse : les procédures concernant l'échange de renseignements et plus particulièrement les formulaires et les attestations sont les plus urgents.

- *Quelles autres diligences mettriez-vous en œuvre pour la bonne application de cette convention ?*

Proposition de réponse : Il faut informer tous les utilisateurs et former les personnes impliquées dans l'application.

2. Votre pays vient de conclure sa vingtième convention fiscale. [Groupe 2 des schémas repris dans 3.4](#)

- *Est-ce qu'il existe des motifs pertinents pour faire évoluer votre organisation ? Si oui, lesquels ? Que faites-vous ?*

Proposition de réponse : *Plus d'expérience, nombre plus important de cas à traiter (ceci pourra déjà être le cas quand on a très peu de conventions mais avec beaucoup de cas d'application). Voir schéma de groupe 2.*

- *Faites-vous encore autre chose ?*

Proposition de réponse : *Informier et former (processus continu), plusieurs possibilités : ou bien p.e. une circulaire par nouvelle convention qui traite toute la convention, ou bien une circulaire qui se limite à décrire les spécificités de cette convention par rapport aux autres conventions.*

3. Votre pays vient de conclure sa soixantième convention fiscale. [Groupe 3 des schémas repris dans 3.4](#)

- *Est ce qu'il existe des motifs pertinents pour faire évoluer votre organisation ? Si oui, lesquels ? Que faites-vous ?*

Proposition de réponse : *Un grand nombre de conventions et des cas d'application demandent des structures spécialisées et peut-être même une décentralisation pour pouvoir continuer une bonne application. Voir schéma de groupe 3.*

- *Faites-vous encore autre chose ?*

Proposition de réponse : *Informier et former (processus continu), plusieurs possibilités : ou bien p.e. une circulaire par nouvelle convention qui traite toute la convention, ou bien une circulaire qui se limite à décrire les spécificités de cette convention par rapport aux autres conventions.*